



Délibération n° 30 / 2020

Département de l'Hérault  
Commune de PIGNAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

PRÉFECTURE  
DE L'HÉRAULT  
07 JUL. 2020  
D.R.C.L  
GREFFE - P.F.R.A.

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq Juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, à la salle du Bicentenaire de Pignan, après convocation légale, sous la présidence de Madame Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents :

M. ARCAY Martin, Mme BOSH Sylvia, , Mme CASSAR Michelle, Mme CINÇON Sylvie, M. CHOLBI Jean-Claude, Mme DE BLOCK Jasmine, Mme DUBOUCHER Danièle, M. GERVAIS Marc, M. GIL Michaël, Mme GIMENEZ Véronique, M. GRILL Christophe, Mme GUYONNET Gaëlle, Mme IRIBARNE Isabelle, Mme LACUBE Danièle, Mme MARCILLAC Monique, M. MATTERA Patrick, M. MESSINA Gaspard, M. PAGEZE Thierry, Mme QUEVEDO Karine, M. QUILES Thierry, M. SAMMUT Jean-Pascal, M. SIE Rémi, Mme THALAMAS Fabienne, Mme TROCHAIN Katia, Mme ZONCA Jeanne.

Absents excusés :

M. Daniel DELAUZE (pouvoir à Mme Katia TROCHAIN), Mme CALMES Anne-Marie (pouvoir à Mme Danièle DUBOUCHER), M. Julien BIEGEL (pouvoir à Mme Michelle CASSAR), M. Gérard SABLOS (pouvoir à Mme Karine QUEVEDO).

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Katia TROCHAIN a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Conseil municipal – Désignation d'un correspondant municipal « défense »**

*Madame Michelle CASSAR, Maire de Pignan, expose au conseil municipal :*

Suite au renouvellement du Conseil municipal, il convient de désigner un correspondant défense auprès de l'armée, chargé de l'information et de la sensibilisation des administrés. Celui-ci sera un intermédiaire avec tous les organismes qui traitent des questions générales de la défense.

Après avoir procédé au rappel de la réglementation en vigueur, Madame le Maire recense les candidatures.

La candidature de Monsieur Gérard SABLOS est enregistrée.

Après s'être assurée que la candidature de M. SABLOS est enregistrée, Madame le Maire lance les opérations de vote, à bulletins secrets.

A l'issue du scrutin, il est rendu compte à l'assemblée des résultats du dépouillement.

Election du représentant :

**Commune de PIGNAN (Hérault)**

**Délibération n° 30/2020**

**Objet : Conseil municipal – Désignation d'un correspondant municipal « défense »**

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 29 (dont 4 pouvoirs)

Votes : 29

Pour : 23

Contre : 6 (M. ARCAY Martin, Mme DE BLOCK Jasmine, M. GERVAIS Marc, M. GRILL Christophe, Mme GUYONNET Gaëlle, Mme IRIBARNE Isabelle).

Abstention : 0

Ayant obtenu 23 voix, est élu à la majorité des suffrages exprimés :

**- M. Gérard SABLOS.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DESIGNE** Monsieur Gérard SABLOS, correspondant municipal « défense » auprès de l'armée ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE,

  
Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette  
délibération a été affiché à la porte de la mairie ;  
que la convocation du conseil avait été faite le 16 juin 2020

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN